

B E C E S



Bulletin Municipal No 50 Novembre 2009

Hôtel de Ville Avenue de Tourbes 34120 Néziignan l'Evêque Tél: 0467 904530 Fax: 0467904530 www.neziignan-seveque.net email mairie-neziignan@voila.fr

F I G O S





L'éditorial

Nézignanaises, Nézignanais,

Après de longues vacances méritées, nos enfants ont repris le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur. Il y avait bien sur une grande absence.

Je suis persuadé que cette année scolaire se déroulera aussi bien que les précédentes grâce au concours de tous.

Nous avons voulu, dans ce numéro, faire un récapitulatif des principales dépenses engagées par la Municipalité au cours de ces dernières années. Vous y trouverez également un résumé des décisions vous concernant pour l'année 2009.



Comme vous avez pu le constater, le taux d'imposition communal n'a pas varié en 2009 et, je vous rassure, il ne bougera pas non plus en 2010.

Une dernière information : les policiers municipaux seront habilités à dresser des procès verbaux d'ici quelques jours.

Toujours à votre service.

Pour le Conseil Municipal, le Maire
Vice-Président délégué aux Affaires Sociales, au Personnel
et au Protocole
Edgar SICARD



**« AIMES TOUS LES HOMMES, MAIS CHERIS LES GENS DE BIEN. OUBLIE LES
INJURES ET JAMAIS LES BIENFAITS »**
VOLTAIRE

**Communiqué de Catherine GAYRAUD, Conseillère Municipale détachée au CCAS
(Tel 06 62 48 68 60)**

« Dès DECEMBRE et tous les 1er mardi du mois, Madame Delphine MARTINEZ, référente parcours **P L I E** (Plan Local pour l'Investissement et l'Emploi) assurera une permanence mensuelle en Mairie. Ce service est un accompagnement vers l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

Toute personne percevant le RSA est invitée à prendre contact pour un RDV auprès de **Mme MARTINEZ**, au **04 67 98 06 12.** »

(Nous vous rappelons que le RAS remplace le RMI depuis le 1er Juin 2009 et qu'il peut être également un complément de revenus pour les bas salaires. Il est possible de vérifier ce droit : directement auprès de la CAF -08 20 25 34 10-, sur internet ou auprès de votre CCAS).



Chapitre 1 : récapitulatif des principales dépenses d'investissement réalisées entre 2004 et 2009

ECOLE			1 422 108,00 €
CENTRE ANCIEN			282 528,00 €
EPICERIE			75 210,00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS			123 741,00 €
POSTE	Local	+	91 218,00 €
PARKING ABEROUS			130 459,00 €

En fonctionnement :

Création de la Police Municipale 58 000 €/an (salaire + charges)
 Encadrement garderie, cantine et formation d'agents 91 100 €/an (hors ATSEM)

Chapitre 2 : décisions du Conseil Municipal 2009

Nous vous rappelons que chaque conseil municipal est précédé d'une ou plusieurs réunions de bureau, pendant lesquelles l'ensemble des élus discutent longuement de l'ordre du jour du conseil municipal à venir mais aussi des questions diverses d'actualité intéressant les administrés.

Modification du programme global de la ZAC la Figueraie (CM du 11/02)

Dans le cadre d'une politique de développement harmonieux du village, et afin de favoriser l'implantation de jeunes ménages à budget réduit, nous avons autorisé l'aménageur à densifier certains terrains de la Figueraie.

Travaux visant à améliorer et à réhabiliter le réseau d'assainissement sur la commune (CM du 11/02)

Ces travaux ont été exécutés pour un montant total de 28 629,02 € TTC.

Fixation des frais de scolarité pour les enfants ne résidant pas sur la commune (CM du 11/02)

Sur proposition de Mr Alain RY AUX, les membres du Conseil Municipal ont fixé le coût de scolarité par élève à 590 € par an.

Suppression des départements (CM du 11/02)

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité contre la suppression des départements

Demande de subventions (CM du 11/02)

Il a été demandé des subventions : pour la restauration d'un tableau situé à l'église, pour la réfection du toit de l'église et pour différents travaux dans la salle polyvalente (réhabilitation, accession aux personnes à mobilité réduite)

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2008 du budget communal (CM du 18/03)

Présenté par Mme Nathalie ROLLAND et voté à l'unanimité

Section de fonctionnement

Dépenses 2008	1 156 682,04
Recettes 2008	1 173 545,41

Section d'Investissement

Dépenses 2008	721 675,93
Recettes 2008	832 952,77

Vote des taux d'imposition 2009 (CM du 18/03)

Même taux d'imposition que 2008

Budget Primitif 2009 de la commune (CM du 18/03)

Présenté par Mme Nathalie ROLLAND et voté à l'unanimité

Budget de Fonctionnement et d'Investissement qui s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 1 082 297 euros et en investissement à 594 993 euros.

Subventions versées aux Associations pour un montant de 12 000 € approuvé à l'unanimité (CM du 18/03/)

Compte administratif et compte de gestion de l'Eau et Assainissement 2008 (CM du 18/03)**Section d'Exploitation**

Dépenses 2008	84 542,20
Recettes 2008	51 869,88

Section d'Investissement

Dépenses	45 804,08
Recettes	45 927,16

Vote de la part communale sur les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement (CM du 18/03)

Prime fixe d'abonnement annuel inchangée, soit 13,35 €
Par m3 d'eau potable consommé, augmentation de 0,04 €

Prime fixe d'abonnement d'assainissement inchangée, soit 7,63 €
Par m3 consommé, augmentation de 0,06 €

Ces augmentations sont nécessaires pour équilibrer le budget de fonctionnement de l'eau.
Voté à l'unanimité.

Budget Primitif 2009 Eau et Assainissement (CM du 18/03)

Section d'Exploitation qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 205 052 euros.
Section d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 670 789 euros.

Voté à l'unanimité

Convention avec l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (CM du 18/03)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée présente que chaque année est établie une convention entre la Mairie et l'APP dans le cadre d'une mission d'accueil et de formation. La participation de la commune est de 100 € forfaitaire + 50 € /stagiaire /an, calculée sur les effectifs de l'année.
Voté à l'unanimité.

Vente de l'immeuble communal sis 4 rue Autour du Château (CM du 27/05)

Dans le cadre d'une politique de réaménagement des logements sociaux et pour conserver une animation sédentaire dans le vieux village, cet immeuble ancien qui a servi pendant longtemps de logement social a été vendu 45 000 €

Dans le même esprit, **vente de l'immeuble sis 4 rue des Bassins** pour 92 000 euros.

Nouveau critère de subvention en faveur de la relance de la culture du figuier (CM du 27/05)

Subvention de 50 % HT des frais engagés pour la plantation du 1^{er} hectare (3 variétés de figuiers différentes nécessaires)

Avenant au contrat d'affermage pour l'exploitation du service public d'assainissement (CM du 27/05)

Après de longues négociations, transfert des charges qui incombent alors à la commune (25 000 € par an) à la SDEI, sans autre modification du contrat.

Révocation de l'ancienne secrétaire de Mairie (CM du 27/05)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'ancienne Secrétaire de Mairie a fait l'objet d'une procédure disciplinaire.

Dans sa séance du 20 avril 2009, le Conseil de Discipline, composé d'élus locaux et de représentants du personnel, au vu des éléments qui leur ont été présentés, ont proposé à l'unanimité la sanction suivante : la révocation. Cette décision a été confirmée par le Conseil de discipline de recours du 15 octobre 2009.

Lancement d'une procédure de révision simplifiée du POS (CM du 23/07)

Cette révision est demandée pour, d'une part, soutenir nos viticulteurs et qu'ils puissent tirer profit de la vente de la Cave Coopérative et d'autre part, transformer la zone classée actuellement IV NA en zone II NA à vocation d'habitat, afin de pouvoir créer des parcelles pour les revenus modestes.

Ces modifications seront bien sûr faites dans le strict respect de la législation.

Lancement d'une consultation pour les contrats d'assurance (CM du 23/07)

Afin de diminuer les frais de fonctionnement, le Conseil Municipal, s'est attaché à minorer le coût de nos assurances et à lancer pour cela une consultation en procédure adaptée. Les excellents résultats obtenus seront bénéfiques dès 2010.

Création d'une nouvelle compétence au SIVOM du canton d'Agde (CM du 23/07)

Le Conseil Municipal a voté contre une nouvelle compétence du SIVOM, à savoir « Formation des personnels territoriaux ». En effet, cette formation est déjà assurée par le CNFPT.

Création d'un marché communal (CM du 23/07)

Afin de pouvoir réglementer l'activité des commerçants non sédentaires.

Vente d'une portion de terrain pour l'implantation d'un relais Radiotéléphone (CM du 23/07)

Afin de pallier l'insuffisance de nos réseaux sans fil sur la commune, la municipalité a vendu une parcelle de 15 m² (à proximité du Château d'Eau, donc très éloignée du village), pour un prix de 40 000 € après négociations.

Création d'une ferme photovoltaïque (CM du 30/09)

Conformément à sa préoccupation de recherche d'énergie renouvelable et non polluante, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité sur l'étude d'impact relative à la création d'une ferme photovoltaïque sur le territoire de la commune.

Convention de gestion de la fourrière automobile (CM du 30/09)

Il a été décidé, sur la proposition de Mr Pierre PALLARES, conseiller délégué à la sécurité, de créer une gestion de la fourrière automobile. Cette opération sera gratuite pour la commune.

Le compte-rendu de chaque Conseil Municipal est affiché dans les jours qui suivent sa tenue, dans tous les panneaux d'affichage de la Commune.

Par ailleurs, les élus sont à votre service et sont toujours disponibles pour vous recevoir.

CHAPITRE 3 : commentaire général et conclusions

Notre préoccupation est le bien-être des Nézignanaises et des Nézignanais, en toute transparence.

Une gestion municipale n'est pas toujours simple, mais nous nous attachons à prendre les meilleures décisions possibles en collaboration avec les services de l'Etat.

En outre, les réglementations changent et deviennent de plus en plus contraignantes. Ce qui était possible hier ne l'est plus aujourd'hui, aussi il faut nous adapter et adapter nos décisions en fonction de ce qui est réglementaire.

Par ailleurs, les dotations de l'Etat sont revues à la baisse tandis que les charges de la Commune continuent d'augmenter.

Le travail des élus devenant de plus en plus technique, nous nous efforçons d'y faire face avec sérénité, privilégiant bien évidemment l'intérêt général à l'intérêt particulier.



UN POINT SUR LA SECURITE

Mise en place prochainement d'un service de fourrière automobile par convention :

Ce service permettra la mise en fourrière des trop nombreux véhicules en voie d'épavisation que l'on rencontre stationnés sur la commune. Pour information les véhicules ne peuvent stationner en un même point du domaine public plus de sept jours (art R.417-12 du code de la route) et doivent satisfaire à l'obligation d'assurance.

Un point sur le service « tranquillité vacances » :

Vous avez été nombreux cette année (47 inscriptions au 5 octobre) à adhérer au plan « tranquillité vacances ». Nous rappelons que cette opération, si vous désirez y adhérer, est totalement gratuite et confidentielle, et permet d'organiser des tournées de surveillance de votre secteur d'habitation par nos policiers lors de vos périodes d'absence.

Les chiffres de la délinquance du 1er semestre 2009 :

La Gendarmerie Nationale nous a communiqué les chiffres de la délinquance pour la période du 1er janvier au 30 juin 2009. 65 faits ont été constatés sur notre commune avec une tendance généralisée à la hausse en matière de cambriolages (+ 21,07 % de cambriolages cumulés sur 12 mois glissant pour la zone gendarmerie du département de l'Hérault).

Quelques conseils pour lutter contre ce phénomène : (Source Ministère de l'intérieur)

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable.

Protégez vos fenêtres et ouvertures.

Fermez votre porte à double tour même si vous êtes chez vous.

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte à lettres.

Laissez un double chez une personne de confiance.

Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.

Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs.

Signalez tous signes de reconnaissance tracés au stylo ou à la craie sur votre pas de porte.

Ces signes sont souvent utilisés par certains cambrioleurs.

En cas d'absence prolongée :

Signalez votre absence à la mairie ou à la gendarmerie.

Votre domicile doit paraître habité. Demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets par une personne de confiance.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance ; une boîte à lettres débordante de plis attire l'attention.

L'été 2009

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DU VIN

Vendredi 03 JUILLET en l'Eglise Saint Marie Madeleine, le QUINTETTE DE CUIVRES de MONTPELLIER nous a offert un concert de qualité exceptionnelle. Cet ensemble musical nous avait déjà, par le passé, fait apprécier leur immense talent.

Samedi 04 JUILLET, sur la Place de la République, c'est un orchestre BLUEGRASS qui rythma les pas des danseurs de la section COUNTRY du FOYER RURAL

AOUTIALES

Ces 3èmes Aoutiales ont permis à la DANSE, au CINEMA et au CAFE THEATRE de se côtoyer pour le plus grand bonheur de tous.

Le JEUDI 20 AOUT, la troupe BRISAS DEL SUR nous a entraîné en Espagne au rythme de ses danses de caractère. Les amateurs de SEVILLANES et de FLAMENCO ont pu apprécier la grâce et le savoir faire de ces jeunes danseuses.



Le VENDREDI 21 AOUT la projection en plein air du film CARTOUCHE avec Jean Paul BELMONDO, a eu un réel succès. En effet, ce film tourné en 1962 à PEZENAS, a permis à certains de se reconnaître parmi les figurants (eh oui nous avons des artistes à Nézigian !) et aux plus jeunes de découvrir ce

film de cape et d'épée qui retrace la vie de Louis Dominique Bourguignon, alias Cartouche, voleur au grand cœur.

Le SAMEDI 22 AOUT, Delphine SIRE (Nézigianaise) nous a époustoufflé dans un one woman show de son cru. Bravo ! En seconde partie de spectacle, la troupe ART SCENE LUTIN déclencha les rires des plus petits aux plus grands.



FETE DU FIGUIER

C'est le **dimanche 23 AOUT** qu'a eu lieu cette fête traditionnelle avec son MARCHE DU TERROIR et le CHAPITRE DE LA CONFRERIE DES BECOS FIGOS.



Cette année furent intronisés : Monsieur Pierre GUIRAUD, Conseiller Général, Madame Marie Louise MAURICE, Historienne Nézigianaise, Monsieur Xavier CADAR, viticulteur et arboriculteur en figuier, Nézigianais ainsi que Madame MERMET, Grande Chancelière de la confrérie de SAN ANDIU DE LA GALINIERO. Après un apéritif offert par la Municipalité, un agréable repas organisé par la Confrérie et animé par le SANT ANDREA JAZZ BAND, fut servi à l'Espace PAPANOU.

Dates à marquer dans votre calendrier

Le **MARCHE DE NOEL** aura lieu le **12 DECEMBRE** au FOYER RURAL
Le **NOEL**, offert par la municipalité aux enfants des Ecoles se fera le **19 DECEMBRE**



FOYER RURAL

Quelles sont les manifestations organisées par le Foyer Rural ?

LES MOIS PASSES

* 22 avril 2009 dans la salle du Foyer Rural : conférence sur les dons d'organes et de tissus, avec le concours de l'ADOT 34 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains / Hérault). L'intérêt manifesté à cette occasion nous incite à reconduire ce type d'initiative.

* 13 et 20 mai 2009 dans la salle du Foyer Rural : démonstrations de Hip-Hop + danse orientale. Les choses ne sont pas encore « mûres » pour la saison 2009-2010. Mais pourquoi pas ultérieurement ?



* 19 juin 2009 dans la salle du Foyer Rural : Soirée Théâtre avec une prestation très appréciée de nos 10 apprentis-acteurs, sous la houlette de notre animatrice Delphine SIRE. Les 150 spectateurs présents ce soir-là en témoignent encore... Cela vous intéresse aussi, pour vous-même ou pour vos enfants en CM1/CM2? Appelez Delphine au 06 18 43 47 85. La scène avait par ailleurs été « relookée » à cette occasion (rideaux + éclairage). Le démarrage de l'activité Théâtre remonte à l'automne 2008.

* 25 juin 2009 : Voyage en Pays Gardois (Vallée de la Cèze), avec la visite du village de La Roque/Cèze et de la Chartreuse de Valbonne. Il a fait chaud, le car de 58 places était plein, et cette 1ère expérience a été concluante. On remettra ça en 2010,.. ailleurs bien sûr !

* 29 août 2009 sur la Place de la République : Bourse aux Associations (en liaison avec la Municipalité) avec une ambiance sympathique agrémentée par des démonstrations de Country Dance et d'Aïkido. Habitants des nouveaux quartiers, venez plus nombreux l'an prochain, au moment de la rentrée scolaire. Ensemble nous arriverons à mieux développer les activités pouvant intéresser les plus jeunes (pêche, théâtre, musique, informatique...)



* 12 septembre 2009 à l'Espace Papanou : grillade réservée aux adhérents+conjointes ; après une avant-première Randonnée une semaine plus tôt, c'était le coup d'envoi de la nouvelle saison 2009-2010 ; les 60 personnes participantes ont pu apprécier tant la qualité de la grillade que leurs propres plats, sous un beau soleil de fin d'été mais à l'ombre malgré tout...

LES MOIS A VENIR

* 21 novembre 2009 sur la Place de la République et dans l'Ecole Georges Brassens : Bourse des Jouets et des Livres (avec le concours de l'Association Libre des Parents d'Elèves). Les modalités en seront précisées par ailleurs.

* 27 février 2010 à 18 heures dans la salle du Foyer Rural :
conférence sur Jacques BREL.

* 16 avril 2010 à 18 heures dans la salle du Foyer Rural:
conférence sur le Rire au Cinéma.

L'INFORMATIQUE AU FOYER RURAL

Créée à l'automne 2008, l'activité informatique avait pour but de faire découvrir l'informatique et surtout l'Internet aux non-initiés, et de perfectionner les passionnés.

Trois fois par semaine, en groupes constitués en fonction des connaissances acquises, l'animatrice a mis ses compétences à la disposition des vingt-cinq adhérents motivés et inscrits la saison dernière, âgés de 28 à 88 ans... Comme quoi il n'y a pas d'âge pour apprendre les techniques actuelles de communication.

Les cours sont donnés à la Maison des Associations, 13 rue Gambetta, de 14h à 15h : le mardi pour les débutants, le jeudi pour approfondir ses connaissances, le vendredi pour le perfectionnement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme Castillo au 06 90 70 38 21, ou pendant les heures de cours ; vous serez bien accueillis.

COUTURE : APPEL A VOLONTAIRES

La Couture constitue une activité qui attire un nombre croissant de personnes (et notamment des jeunes filles),... dans beaucoup d'autres communes.

Leur motivation principale est la confection à coût réduit de fringues sympa.

De plus la couture est située au confluent d'autres activités ou associations telles que : théâtre, danse, Becos Figos, Comité des Fêtes, Asso libre des Parents d'Elèves, Nézigian Au Fil Des Ans, etc... De quoi favoriser bon nombre d'actions communes pour la confection de costumes et de décors !

Nous sommes donc tout à la fois à la recherche :

De personnes intéressées par un apprentissage ou perfectionnement en couture ;

Et de personnes plus expérimentées prêtes à épauler notre animatrice

Monique DIXIMUS (Tél : 0467907680)

Contact = Roland LETT, Pdt du Foyer Rural (Tél : 04 67 98 14 13)



CONSERVATION DU PATRIMOINE

Le 18 août 2009, sous l'égide de l'association « Nézigian au fil des ans », une sympathique cérémonie s'est déroulée rue Jean Jaurès à Nézigian. En effet, au numéro 18 le fronton de la demeure XVIIème S. présentait un cartouche vide. Avec l'autorisation de la propriétaire, Madame R. Berardinelli, une copie du blason des compagnons tailleurs de pierre réalisée par Monsieur Raymond Martinez a été posée et découverte en présence de M. le Maire, du Président de NAFDA, et de la propriétaire. Les riverains présents et les membres de l'association se sont retrouvés ensuite Maison du Patrimoine autour du verre de l'amitié offert par NAFDA.





Comité des Fêtes

LA RONDE DU SOUQUILLOU

Organisée par la Mairie, le 17 MAI 2009, avec l'aide du Comité des Fêtes, la Ronde du Souquillou a réuni de nombreux participants. Cette course, encadrée par du personnel bénévole issu de la population du village, a vu la participation de jeunes et d'adultes motivés. Un grand merci aux sponsors.

LA SAINT JEAN

Tradition respectée le 20 JUIN 2009, la St Jean a rassemblé quelques centaines de personnes autour d'une grillade. Le roi de la soirée a bien sûr été le FEU... Point de ronde folle autour de lui, mais le saut de ses braises était attendu à la tombée de la nuit. Avec le même élan, petits et grands, même les plus timorés, ont sauté ! Pourquoi cette tradition ? « Pour rappeler que nous changeons de saison, pour marquer le solstice d'été, pour marquer la nuit la plus courte de l'année, ou pour obtenir la bénédiction des récoltes de la part du Très-Haut ».

LE BŒUF A LA BROCHE

Le 13 JUILLET, comme tous les ans, ce rassemblement populaire obtient un franc succès. Claude BELLMUNT a animé avec punch une soirée éclairée par les milles flammèches du FEU D'ARTIFICE. 500 personnes sont venues partager ce repas qui, aux dires de nombreux villageois, fut le meilleur de ces dernières années.



FETE LOCALE avec l'AUBADE A STE MARIE MADELEINE PATRONNE DU VILLAGE

Pourtant proche de la fête du Bœuf, la fête locale les 17, 18 et 19 JUILLET 2009 a connu un succès mérité. L'Orchestre de Paul Selmer sur 2 des 3 soirées est toujours salué par un public qui ne s'en lasse pas.

Régis de la Cave a animé avec talent, dans une ambiance très joyeuse, la soirée intermédiaire du samedi et a conquis le public.

Dates à venir à enregistrer...

LOTO DU COMITE DES FETES :

le DIMANCHE 29 NOVEMBRE à 17H30 au FOYER RURAL

PARTICIPATION AU TELETHON les 4 et 5 DECEMBRE

Au côté d'autres associations nous voulons contribuer à ce grand élan national de générosité !

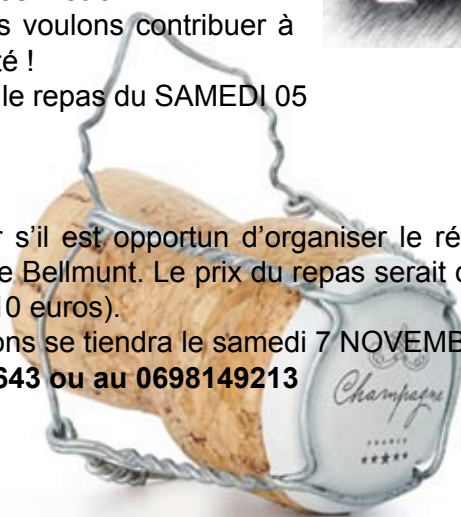
Pensez à réserver vos places pour le repas du SAMEDI 05 DECEMBRE.

LA SAINT SYLVESTRE

Un sondage est lancé pour savoir s'il est opportun d'organiser le réveillon du 31 DECEMBRE. L'animation serait assurée par notre ami Claude Bellmunt. Le prix du repas serait de 65 euros (apéritif, vins et champagne compris ; enfants jusqu'à 12 ans : 10 euros).

Une permanence pour les inscriptions se tiendra le samedi 7 NOVEMBRE à la Maison du Patrimoine.

RENSEIGNEZ-VOUS au 0467988643 ou au 0698149213



Les Amandiers

Suite aux objectifs prévus dans le cadre de la signature de la convention tripartite entre le CCAS de Nézignan l'Evêque, le Conseil Général et la DDASS de l'Hérault, l'EHPAD « Les Amandiers » réhabilite ses studios et salles de bains avec une mise aux normes handicapé.

A la demande de Monsieur le Maire, Président du CCAS et de son Conseil d'Administration, Monsieur Charles FAURE, adjoint au maire, responsable technique, aidé du Directeur de l'EHPAD, a été chargé de ces travaux.

Ce programme, commencé début Juin 2009, évolue par tranche de deux studios par mois et devrait prendre fin en Septembre 2010.

Le projet, d'un montant de 290 360 euros, a été subventionné par le Conseil Général à hauteur de 20 %, soit 58 072 euros. Le reste est financé par un emprunt au Crédit Agricole dont les échéances sont à l'entière charge du budget autonome de l'EPHAD « Les Amandiers » (dépenses programmées sur l'exercice).

Ces travaux vont permettre plus de confort et de sécurité aux résidents de l'EPHAD « Les Amandiers » en nous conformant aux souhaits des organismes de tutelle.



Vue d'une salle de bain en présence de Monsieur Charles FAURE, responsable des travaux, Monsieur Rolland BARRIERES, directeur de l'Etablissement et Monsieur Hervé DENIS, entreprise TEFFRI.



Le Téléthon 2008 avait tenu ses promesses. Un an a passé, et il faut songer au Téléthon 2009.

La même équipe a donc repris le flambeau, convoquant l'ensemble du tissu associatif pour une réunion d'information et de définition de projets à la Maison des Associations. Tout le monde a répondu présent, ce qui dénote la motivation des gens pour cette grande manifestation de solidarité

D'autres réunions seront programmées pour mettre en place les diverses activités. Nous vous donnons donc rendez-vous les 4 et 5 décembre 2009 Place de la République et Parking de la Poste. Nous comptons sur vous et sur votre générosité.



HOSTELLERIE DE SAINT-ALBAN

31, route d'Agde — F - 34120 Nézignan — l'Evêque

Tél: +33 (0) 4 67 98 11 38 - Fax: +33 (0) 4 67 98 91 63 - info@saintalban.com



Le vendredi 13 NOVEMBRE et le samedi 14 NOVEMBRE au soir, afin de terminer cette saison, toute l'équipe de l'**HOSTELLERIE de ST ALBAN** sont heureux de vous proposer une **DINER MUSICAL** avec un **MENU SURPRISE** concocté par notre CHEF.

Le même menu vous sera proposé le samedi 14 et le dimanche 15 NOVEMBRE à midi.

Ce menu est au prix de 42 euros par personne (apéritif, entrée, plat, dessert et café).

Sur réservation au 04 67 98 11 38.

Venez le découvrir !



Etat Civil

NAISSANCES

GERAY Gabin le 22 AVRIL
BOUTET Clara le 06 MAI
STAUFFER Théo le 08 JUIN
MARTORANA Licia le 16 JUIN
MARTIN Héloïse le 26 JUIN
ROLLAND Lucas le 17 JUILLET
MOULINET Mathis le 19 JUILLET
VILLIARD Maïa le 04 AOUT
REZOUG Camille le 05 AOUT
LE CORRE Lauris le 27 SEPTEMBRE
BOUSIHMAD Nalil le 05 OCTOBRE
BENET Maelle le 19 OCTOBRE
MAFFRE Théa le 31 OCTOBRE

MARIAGES

Michel TEKIELAK et Geneviève PAGUIS
le 25 AVRIL
Nicolas GAYLARD et Marie-Pierre ROUAYROUS
le 27 JUIN
Jean-Denis VUILLEMIN et Nathalie BIDE
le 30 JUIN
Luc MARTINEZ et Marlène SALMERON
le 15 AOUT
Philippe JAMBU et Annette COPPEE
le 15 AOUT
Nicolas SALLES et Marlène SANCHEZ
le 03 OCTOBRE

DECES

Isabelle CHABARDES née BAENA décédée le 01 MAI
Paulette COMBES née LEBLANC décédée le 09 MAI
Suzanne ROUARET née COUDERC décédée le 13 MAI
Paul ROCHER décédé le 13 MAI
Michèle DUMAS décédée le 13 MAI
Maria BOUSQUET née VERNHET décédée le 07 JUIN
Yolande PIGOURIER née CALIFANO décédée le 12 JUIN
Cédric MALLET décédé le 14 JUIN
Maria BARREAU née TEREYGEOL décédée le 24 JUIN
Henri FABRES décédé le 01 JUILLET
Isabel GRACIA BERMUDEZ née GONZALEZ GARCIA décédée le 02 JUILLET
Armande ROUAYROUS née FABRE décédée le 09 AOUT
Miguel FLUIXA décédé le 26 AOUT
Antonio MANAUTA CASANOVA décédé le 29 AOUT
Maurice FREPPEL décédé le 22 SEPTEMBRE
Fabienne VAUNAT née LARUE décédée le 25 SEPTEMBRE